



## ASSOCIATION « AL PAÏS DE BONETA »

**Assemblée générale 20 mai 2011**

### RAPPORT MORAL 2010

Si 2009 fut une année charnière pour l'Association, force est de constater que les options prises sous la houlette de Christian MAFFRE, mon prédécesseur, ont permis de consolider la renommée du CPIE Midi Quercy, en cela fortement aidé par les compétences et le solide engagement de Karine, d'Isabelle, de Philippe et de Fabien sans oublier Nathalie dont le sérieux et l'efficacité font d'elle la directrice idéale. Je tiens aujourd'hui à leur un hommage sincère et à leur faire savoir que la mission qu'ils mènent est belle et que je suis fier d'être à leur côté.

Les actions précédemment adaptées à la nouvelle configuration de l'association, s'effectuent dans une naturelle continuité avec comme principal phare l'éducation à l'environnement et l'accompagnement des territoires, en se positionnant sur l'entrée environnementale du développement durable, selon les principes fondamentaux de l'UNCPIE.

L'équipe d'administrateurs et de salariés ont mis en œuvre un programme d'actions adapté aux demandes du territoire et aux compétences des salariés. L'équipe a mené une multitude de projets, et a encore acquis des compétences complémentaires dans le domaine de l'énergie, des déchets, de la biodiversité, des espaces naturels, de la concertation.

Toutefois il reste une interrogation de taille liée à la réforme des politiques publiques et au manque de clarté du financement du milieu associatif, l'argent étant là aussi, le nerf de la guerre. Afin de devancer les conséquences les plus probables de la RPP, nous avons ouvert deux chantiers, le premier consistant en une analyse du rapport entre les demandes d'intervention et nos capacités à les réaliser, avec comme objectif d'acquérir un degré d'indépendance satisfaisant, le second concernant la labellisation de notre structure.

1. l'analyse des demandes que nous n'avons pu satisfaire est une forte progression et représente un montant non négligeable, puis que de 12015€ en 2009 il passe à 67135 € en 2010. Au-delà de l'évidente reconnaissance des acteurs territoriaux pour le CPIE, il convient de remarquer la dispersion des demandes, réclamant l'acquisition de nouvelles compétences, ce qui revient à former et/ou à étoffer notre équipe. Nous avons relevé les demandes suivantes :
  - 84 journées d'inventaires naturalistes,
  - 40 journées d'animation « jeunes »,
  - 30 journées d'accompagnement Développement durable,
  - 15 journées « divers »,
  - 5 journées « formation ».

Nous avons donc été confrontés au dilemme de ne pouvoir répondre, au risque de perdre, non la confiance mais la patience de nos prescripteurs et de créer de fait les conditions d'une concurrence non seulement géographique mais sur nos propres domaines de compétences. Une des solutions envisagées est la mutualisation de nos savoirs au sein de l'UNCPIE et de trouver un modus vivendi satisfaisant chaque structure départementale.

2. La labellisation a été à la fois conduite par une équipe d'administrateurs et par l'équipe de salariés du CPIE. Ce fut un long travail, très chronophage mais absolument essentiel pour assurer la pérennité de la structure. Nous avons été labellisé avec succès ce qui nous permet de conforter la reconnaissance accordée par nos partenaires et dans un second temps ce qui nous a permis l'élargissement de notre domaine d'actions et de mettre en route de nouveaux engagements (SDD 82, CMTR, CRMP, Natura 2000...).

L'année 2010 a ainsi permis la consolidation des actions préconisées sur la réflexion stratégique engagée fin 2007, et déjà bien engagée en 2009

- **La gouvernance de l'association :** La nouvelle équipe d'administrateurs s'est retrouvée au cours de 3 réunions de bureau et de 3 réunions du Conseil d'administration qui ont permis de valider les actions proposées.
- **L'identification de manière exhaustive des compétences des salariés :** En outre, chacun des salariés a pu s'exprimer sur sa vision du CPIE, et il en sera tenu compte lorsqu'il sera le moment de réviser notre projet associatif.
- **Un travail en vue de demander l'agrément tourisme handicap.**
- **Le renforcement du partenariat avec le CG 82 et l'engagement des actions au niveau départemental.**

L'ensemble des activités de l'association est réalisé grâce au soutien de nombreux partenaires : Conseil général 82, Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy, Conseil régional Midi-Pyrénées, la commune de Caylus, des communautés de communes QRG, TVA, Quercy Caussadais, Canal et Garonne, DREAL FEDER, Education nationale, ADEME, CAUE 82, ADASEA 82, AMF 82, le SDD 82, la CMTR, l'office de tourisme de Caylus, les associations locales et départementales.....

Notre devoir est de rester très vigilant, même si notre situation est actuellement correcte. Elle est néanmoins fragile de par sa dépendance aux financements publics, d'où la volonté d'orienter nos actions, dans la mesure du possible, vers de nouveaux modes de prestations. Nous constatons que les financements publics sont de plus en plus difficiles à acquérir et pour certains à encaisser. L'abaissement du seuil des marchés publics ne va pas nous faciliter la tâche. C'est la raison pour laquelle la révision de notre projet associatif sera le grand chantier de 2011.

**Christian TSCHOCKE**  
**Président de l'association AL Pais de Boneta**